

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice: 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

Etaient présents :

C.A.G.B: ALLEMANN Frédéric; AVIS André; BARATI-AYMONIER Sorrour suppléante de STHAL Rémy; BARTHELET Catherine; BIZE Thibaut; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie; FALCINELLA Béatrice; FELICE Alain; FIETIER Vincent; GALLIOU Françoise; JACQUIN Denis; JAVAUX Thomas; LEGAIN Olivier; LETHIER Michel; LOPEZ François; MAURICE Yves; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick; THIEBAUT Catherine C.C.L.L: DAUDEY Pierre; DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe; MONIOTTE Jacques; QUETE Gérard; STADELMANN Jean-Claude C.C.V.M:

Etaient excusés:

C.A.G.B: CANAL Jacques; MAGNIN-FEYSOT Christian; RUTKOWSKI Serge; M STHAL Rémy

C.C.L.L:

C.C.V.M: MORALES Roland

Secrétaire de séance : MAURICE Yves

Procuration de vote:

Mandants: PROST Jean-Paul; VIGNOT Anne

Mandataires: STADELMANN Jean-Claude; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

Préfecture du Doubs

Reçu le 2 6 DEC. 2017

Contrôle de légalité

POURSUITE DES PARTENARIATS SPORTIFS EN 2018

Rapporteur: Monsieur Sylvain DUCRET, Vice-Président

CONTEXTE

Depuis 2016, le SYBERT a pris le parti de se tourner vers des manifestations et associations sportives pour communiquer envers le grand public. Des conventions de partenariat ont été mises en place avec les équipes de hand masculine (GBDH) et féminine (ESBF) ainsi qu'avec la manifestation Xtrem/Loue et la Jungle Run.

Le bilan a été présenté lors d'une précédente réunion et il est positif, avec une restriction, pour Jungle Run, avec une faible participation du public.

POURSUITE DE CES PARTENARIATS

Ces partenariats représentent les engagements financiers suivants :

- partenariats avec les clubs de hand-ball (sous forme de subvention) : 10 940 € en 2016 et 2017 (6 000 € pour l'ESBF – 4 940 € pour le GBDH),

- Xtrem/Loue (sous forme de subvention) : 1 000 €.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- la poursuite du partenariat avec les clubs de hand-ball et avec Xtrem/Loue pour l'exercice 2018 via :
 - le versement d'une subvention pour chacun des deux clubs à un montant identique à celui de 2017 (4 940 € pour GBDH et 6 000 € pour l'ESBF)
 - et une subvention de 1 000 € à Xtrem/Loue en 2018, comme en 2017.
- l'autorisation donnée à Madame la Présidente ou son représentant pour signer les conventions de partenariat et de subventions pour 2018 selon les mêmes termes qu'en 2017.

Pour extrait conforme, La Présidente du SYBERT, Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Préfecture du Doubs

Pour: 31

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 0

Reçule 26 DEC. 2017

Contrôle de légalité

